

6 octobre 2021

COMMUNIQUÉ

Violences Sexuelles et Sexistes au Travail : nous sommes sur la même longueur d'ondes Madame la Présidente

Il y a des moments dans la vie d'une entreprise où nous nous devons de féliciter une dirigeante qui va dans le sens du progrès social.

A propos du rapport S. Latraverse : « ... il persiste chez nous des comportements et des paroles absolument inadmissibles ! .../... Nous avons décidé d'agir.../...mais aussi changer tout ce qu'il faut changer ».

Longtemps, nombre d'élu-e-s et de salarié-e-s ont attendu cette déclaration de la part d'un dirigeant ou d'une dirigeante de Radio France. Quand bien même les évolutions sociétales, les risques juridiques et médiatiques obligent, nous avons noté la conviction solide sur laquelle repose l'engagement de la présidente de Radio France S. Veil. C'est la traduction en acte de la *tolérance 0*.

Ce qui a été mis en avant par la PDG ainsi que l'ensemble de l'équipe de direction à trois reprises lundi, mardi et mercredi c'est « *passer à un impératif priorisant la régulation effective, la protection des personnes et la prévention* » (à l'activité, antenne par exemple), principe énoncé par Sophie Latraverse dans son rapport.

Nous pensons, à la CFDT, que des actions doivent être rapidement mises en œuvre, des décisions prises, afin de démontrer que nous basculons vraiment dans une époque nouvelle, *un nouveau paradigme*. Le discours *tolérance 0* a deux ans, il est temps que certains et certaines comprennent qu'il ne s'agissait pas que d'un discours.

Lors du comité des managers, S. Veil a également évoqué ce que devait être le rôle de l'encadrement, d'abord *réguler la relation de travail, accompagner les équipes*. Nous y souscrivons pleinement tout en convenant que les cadres ne sont pas toutes et tous outillé-e-s pour intervenir sur ces situations. Les liens avec la DRH Centrale sont très distendus, parfois inexistantes, conduisant à des situations d'isolement et de temps à autre à des « baronnies ». Nous espérons que c'est la fin de cela que la présidente vient d'annoncer.

Bien entendu, cette déclaration, nous la déclinons sur toutes les violences au travail, violences verbales, mal être au travail et harcèlement moral.

S. Veil annonce un nouveau plan d'action issu du *rapport Latraverse*. Nous pensons qu'il faut d'abord un dispositif efficace et plus rapide, pour traiter correctement les alertes, plutôt que de le gonfler avec une multitude de dispositions. **Ce dispositif, déjà en place, a bien évolué durant les quelques mois de travail de Mme Latraverse pour RF, notamment sur la confidentialité des noms des témoins qui resteront inconnus en dehors des personnes menant l'enquête, jusqu'au terme du processus disciplinaire. Ceci a déjà permis de libérer la parole ces dernières semaines, notamment des salarié-e-s en situation de précarité.**

La présidente évoque également un problème de communication. Rappelons que depuis le 1^{er} jour de son mandat, le *référént salarié-e-s lutte contre le harcèlement sexuel et agissements sexistes* demande que l'on communique de façon plus précise sur les sanctions, ce qui constituerait le message le plus efficace en matière de prévention.

Il y a là encore énormément d'efforts à faire de la part de la direction ; combien de salarié.e.s de Radio France savent que des sanctions ont été prises en 2020 et 2021 pour VSST ?

Comptez sur la CFDT, Madame la Présidente, pour vous rappeler au quotidien votre engagement sur cette question *des Violences Sexuelles et Sexistes au Travail* ainsi que **les violences au travail en général.**

Retrouvez nous sur
Twitter :

[@cfdtradiofrance](https://twitter.com/cfdtradiofrance)